

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE
DE
MARSAC-SUR-DON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE D'INSTALLATION
DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de MARSAC-SUR-DON s'est réuni à la Mairie en séance d'installation, sous la présidence de Monsieur Yves TISSOT, doyen d'âge des membres du conseil municipal, jusqu'à l'élection de Madame Géraldine PINSON LERAY en qualité de Maire, laquelle a ensuite pris la présidence de la séance.

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 17
REPRÉSENTÉS : 2
ABSENTS : 0
VOTANTS : 19

PRÉSENTS : Madame PINSON LERAY Géraldine, Maire, Monsieur AMOSSE David, Madame CLAVIER Hélène, Monsieur CROCHARD Daniel, Monsieur DEFEBVRE Alexandre, Madame HATON Christèle, Monsieur LUCAS David, Madame MARTIN Claudia, Madame MATHELIER MONNIER Rozane, Madame PERRIGAUD Véronique, Monsieur POUPARD Dominique, Monsieur PROVOST Dominique, Madame ROME Lise, Madame SALMON Karen, Madame TEMPLE Noémie, Madame TESSIER Brigitte, Monsieur TISSOT Yves

REPRÉSENTÉS : Monsieur GAIGEARD Dominique (*pouvoir à Monsieur POUPARD Dominique*), Monsieur GRATON Baptiste (*pouvoir à Madame CLAVIER Hélène*)

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur POUPARD Dominique

2026_24 – Désignation des délégués des organismes extérieurs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33 ;

Le Maire indique que la commune est invitée à désigner un certain nombre de délégués dans des organismes extérieurs.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de procéder au vote à main levée.

Après débat, le Conseil municipal est donc invité à délibérer pour :

- Désigner des représentants pour les organismes suivants :

.../...

❖ **Territoire d'Énergie 44**

Délégué titulaire : Dominique POUPARD

Délégué suppléant : Yves TISSOT

❖ **Atlantic'Eau**

Collège électoral Châteaubriant-Derval :

Délégué titulaire : Monsieur Dominique POUPARD

Délégué suppléant : Monsieur Dominique PROVOST

Commission territoriale de la région de Guémené-Penfao :

Délégué titulaire : Monsieur Dominique POUPARD

Délégué suppléant : Monsieur Dominique PROVOST

❖ **SSIAD**

Madame Claudia MARTIN

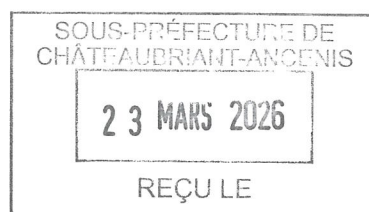
❖ **Syndicat Chère Don Isac**

Monsieur Daniel CROCHARD

❖ **Polleniz**

Madame Karen SALMON

Vote
Nombre de voix exprimé :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0



Extrait certifié conforme,
Fait à MARSAC-SUR-DON, le 23 mars 2026

Le Maire,
Géraldine PINSON LERAY

Le Secrétaire de séance,
Dominique POUPARD



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Certifié exécutoire par le Maire, sous sa responsabilité, compte tenu de :

- la publication sur le site Internet de la Ville de Marsac-sur-Don le **24 MARS 2026**
- la transmission au contrôle de légalité le **23 MARS 2026**